

Chouppes



Un village où il fait bon vivre.

Bulletin Municipal 2019



N° 29



Bonne et heureuse année 2019.

Conseil municipal de Chouppes

Mireille Genoud

1^{ère} adjointe au social et personnes âgées



André Marchand

2ème adjoint personnel et bâtiments



David Boudon

3ème adjoint urbanisme, voirie et entretien chemins et fossés



Carole Goubault

4ème adjointe organisation festivités cérémonies et relations associatives



Benoit Prinçay

Maire



Stéphane Aguilon

Conseiller



Estelle Debin

Conseillère



Patricia Billy

Conseillère



Luc Meunier

Conseiller



Marc Bonnin

Conseiller



Jean-François Moreau

Conseiller



Frédérique Breton

Conseillère



Mathilde Plainchamp

Conseillère



Nicole Courlivant

Conseillère



Informations mairie

Tél : 05.49.50.43.38

Courriel : chouppes@departement86.fr

Web : <http://www.chouppes.fr>

Secrétaire titulaire :

Madame Blandine GIRARDEAU



Employé communal :

M. Jean-Paul Royer



Ouverture au public :

Lundi : de 9H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30

Mardi : de 9H30 à 12H30

Jeudi : de 9H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30

Vendredi : de 9H30 à 12H30

Permanence de la municipalité :

le samedi de 11H00 à 12H00.

Edito du maire

Chers chouppois et chouppoises,

Comme chaque année, le bulletin municipal me permet de vous adresser à tous mes meilleurs vœux. J'ai une pensée particulière pour ceux qui n'ont pas pu être présent aux traditionnels vœux le 11 janvier.

Ce bulletin est aussi pour moi l'occasion de rappeler les actions conduites cette année et de vous présenter les futures réalisations.

Une fois encore, l'année 2019 réservera une place importante à l'investissement (église, école, travaux de voirie, enfouissement des réseaux, réserve incendie, etc.) ainsi qu'à la création d'un site internet pour vous accompagner au quotidien dans vos différentes démarches (administratives, coordonnées d'entreprises et d'associations, etc.).

Vous allez pouvoir découvrir dans ce bulletin les travaux réalisés et toutes les informations sur les futurs projets à venir.

Je tiens à saluer l'engagement du personnel, des élus, des associations et des bénévoles qui animent notre commune tout au long de l'année.

Sachez que dans une conjoncture difficile, vos élus et moi-même restons déterminés à faire aboutir les projets qui font de Chouppes une commune où il fait bon vivre.

Je vous adresse à toutes et à tous mes vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2019 pour vous et vos proches.

Le Maire
Benoit Prinçay

Informations diverses

Permanence Assistance Sociale D.D.I.S.S.:

Tous les jeudis matin à Saint Jean de Sauves sur rendez-vous.

Aide Ménagère à domicile:

Madame Nicole COURLIVANT tél : 06 11 31 82 78

Ordures ménagères: Enlèvement tous les lundis.

Tri sélectif :

Enlèvement le jeudi tous les 15 jours.
(Suivre le calendrier donné par la Communauté de Communes du Haut-Poitou).

Date à retenir:

Le 8 mai 2018: Repas du 3^{ème} Âge offert par la municipalité

EURL BIGEU JEREMY

RGE Quali Bois RGE Chauffage

**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
RAMONAGE
ADOUCISSEUR**

0626330681 0549570962
22 route de Champvrolles
86110 CHOUPPES

joremybigeu@str.fr

www.agencedecom.net

L'Agence de Com

partenaire de vos plus beaux projets

Confiez-nous votre communication !

**Logos Illustrations
Evénementiel
Cartes Sites internet
de visite Plaquettes
Documents commerciaux
Mascottes Publicités**

contact@agencedecom.net
06 08 31 35 85
Mirebeau (86)

**C
H
R
I
S
T
I
A
N
R
O
Y**

Le Fief du Verger Gazeau

Entre les Marais Poitevins et les châteaux de la Loire

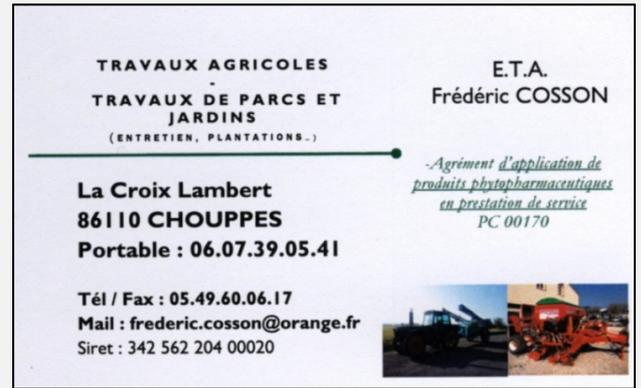
Proche du Futuroscope et de Poitiers

Christian et Chantal Roy
Le Verger Gazeau
86110 MIREBEAU

05 49 50 55 82 / 06 11 25 67 34
chantalroygetidy@hotmail.com

Sommaire

| | |
|--|----|
| Le conseil municipal, informations mairie | 2 |
| L'édito du Maire, informations diverses | 3 |
| Journée Défense et Citoyenneté | 4 |
| Budget 2018 | 5 |
| Budget assainissement 2018 - Tarif Salle multi-activités | 6 |
| Etat civil | 7 |
| Informations du conseil | 8 |
| Le Chèque énergie | 12 |
| Association Foncière | 13 |
| Pour vous le département se réinvente, SIVEER | 14 |
| Patrimoine : Un chien français d'exception « Le Billy » | 15 |
| Patrimoine naturels, environnement : Le prepson | 16 |
| L'école autrement | 18 |
| ACCA, le Club de l'Amitié | 19 |
| Echos de Billy | 20 |
| Les amis du moulin | 21 |
| La Chouppoise - la Gym | 22 |
| Union fraternelle des anciens combattants | 23 |
| Ecole de musique intercommunale | 24 |
| Union Enfance Jeunesse du Mirebalais | 25 |
| L'Arbre à Fous - la Légende de Tara | 26 |
| Mission Local d'Insertion | 27 |
| La page des services : ADMR, Présence Verte | 28 |
| Schéma de Cohérence Territoriale | 29 |
| Don du sang - Interfaces à l'heure numérique | 30 |
| Téléthon | 31 |



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. **S'est-il fait recenser ?**

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : **le recensement est obligatoire.**

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ***.

Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr

2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.

3 – Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.

4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».

5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.

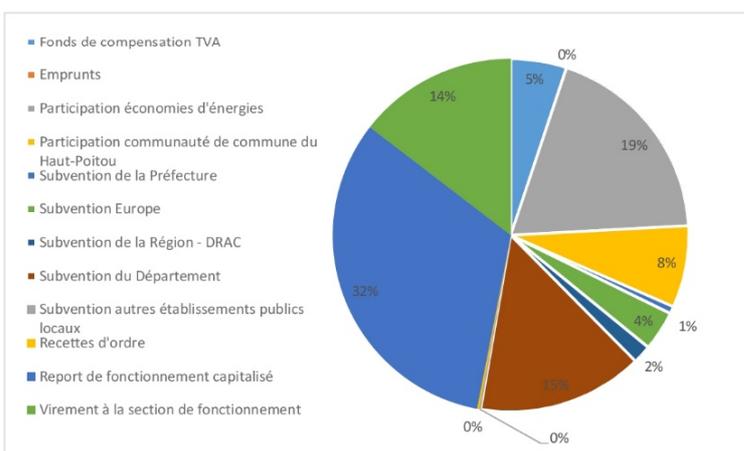
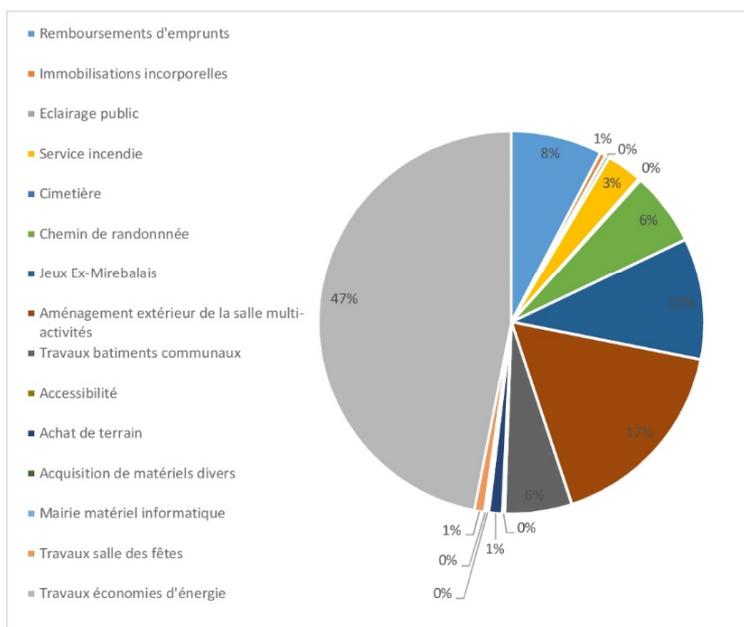
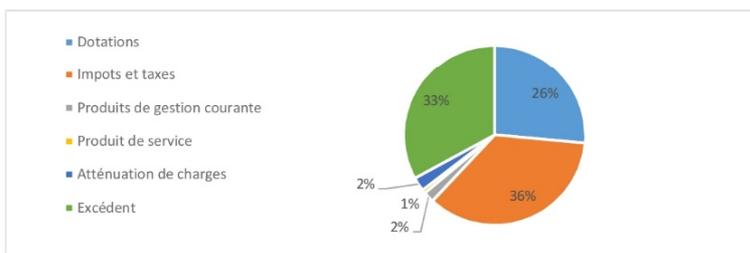
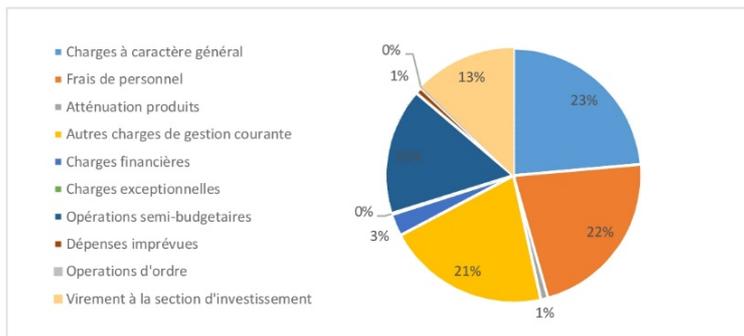
Budget 2018

| SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES | |
|--|-------------------|
| Charges à caractère général | 143 100,00 |
| Frais de personnel | 134 000,00 |
| Atténuation produits | 5 500,00 |
| Autres charges de gestion courante | 125 550,00 |
| Charges financières | 17 000,00 |
| Charges exceptionnelles | 900,00 |
| Opérations semi-budgetaires | 97 569,00 |
| Dépenses imprévues | 5 000,00 |
| Operations d'ordre | 1 000,00 |
| Virement à la section d'investissement | 77 359,00 |
| Total | 606 978,00 |

| SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES | |
|--------------------------------------|-------------------|
| Dotations | 160 350,00 |
| Impots et taxes | 215 828,00 |
| Produits de gestion courante | 11 600,00 |
| Produit de service | 4 200,00 |
| Atténuation de charges | 15 000,00 |
| Excédent | 200 000,00 |
| Total | 606 978,00 |

| SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES | |
|---|-------------------|
| Remboursements d'emprunts | 40 700,00 |
| Immobilisations incorporelles | 2 500,00 |
| Eclairage public | 1 900,00 |
| Service incendie | 16 032,00 |
| Cimetière | 1 000,00 |
| Chemin de randonnée | 33 000,00 |
| Jeux Ex-Mirebalais | 54 785,70 |
| Aménagement extérieur de la salle multi-activités | 89 500,35 |
| Travaux batiments communaux | 30 000,00 |
| Accessibilité | 1 000,00 |
| Achat de terrain | 6 000,00 |
| Acquisition de matériels divers | 1 000,00 |
| Mairie matériel informatique | 1 000,00 |
| Travaux salle des fêtes | 4 500,00 |
| Travaux économies d'énergie | 250 000,00 |
| Total | 532 918,05 |

| SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES | |
|--|-------------------|
| Fonds de compensation TVA | 27 000,00 |
| Emprunts | 0,00 |
| Participation économies d'énergies | 101 517,00 |
| Participation communauté de commune du Haut-Poitou | 40 072,00 |
| Subvention de la Préfecture | 3 600,00 |
| Subvention Europe | 19 415,00 |
| Subvention de la Région - DRAC | 9 000,00 |
| Subvention du Département | 80 273,00 |
| Subvention autres établissements publics locaux | 761,14 |
| Recettes d'ordre | 1 000,00 |
| Report de fonctionnement capitalisé | 172 920,91 |
| Virement à la section de fonctionnement | 77 359,00 |
| Total | 532 918,05 |



Budget assainissement 2018

| SECTION DE FONCTIONNEMENT | | | |
|---------------------------------|------------------|---------------------------------|------------------|
| DEPENSES | | RECETTES | |
| Entretien réseau et maintenance | 17 834,73 | Excédent reporté | 39 352,18 |
| Reversement redevance | 2 400,00 | Redevances eaux, Assainissement | 20 400,00 |
| Charge de gestion courante | 2 100,00 | Recettes d'ordre | 634,73 |
| Charges exceptionnelles | 2 000,00 | | |
| Dépenses imprévues | 500,22 | | |
| Virement Section Investissement | 24 844,27 | | |
| Amortissement | 10 707,69 | | |
| Total | 60 386,91 | Total | 60 386,91 |

| SECTION D'INVESTISSEMENT | | | |
|--------------------------|------------------|---------------------------------|------------------|
| DEPENSES | | RECETTES | |
| Dépenses d'ordre | 634,73 | Amortissement | 10 707,69 |
| Travaux de la lagune | 79 709,94 | Virement Section Fonctionnement | 24 844,27 |
| Dépenses imprévues | 1 000,00 | Excédent antérieur | 8 010,71 |
| | | Dotations | 35 332,00 |
| | | Subvention lagune | 2 450,00 |
| Total | 81 344,67 | Total | 81 344,67 |

Tarifs Salle multi-activités

Ménage : 150 €

Location sur 2 jours : 1/2 tarif sur le deuxième jour quel que soit le type de location et la saison

A fournir : Une caution de 600€
Assurance responsabilité civile

Location Scénario 1 (Hall + Bar + Sanitaires)

| Habitants de la commune | | Habitants hors commune | |
|-------------------------|-----|------------------------|-----|
| Hiver | 60€ | Hiver | 80€ |
| Eté | 40€ | Eté | 65€ |

Location Scénario 3 (Salle entière sans les loges)

| Habitants de la commune | | Habitants hors commune | |
|-------------------------|------|------------------------|------|
| Hiver | 230€ | Hiver | 315€ |
| Eté | 170€ | Eté | 255€ |

Location Scénario 2 (Salle entière)

| Habitants de la commune | | Habitants hors commune | |
|-------------------------|------|------------------------|------|
| Hiver | 255€ | Hiver | 380€ |
| Eté | 195€ | Eté | 315€ |

Associations communales

Gratuité 1 fois dans l'année
Gratuité pour l'assemblée générale
Gratuité pour les animations culturelles (théâtre, cinéma, spectacle Noël, animations sportives, ...)

Loto/Belote : Tarif à 50 % quel que soit le type de location et la saison

Location Scénario 1 : Gratuit pour toutes les associations communales



CARDINAL
Producteur de melons

Frédéric TASSIN
Gérant

05 49 98 33 38
06 82 26 15 87
earl.le.cardinal@hotmail.fr

Siège social :
14 rue Beauregard
86110 CUHON

Ferme :
1 rue de Chétiveau
86420 DERCE

EARL du My
Entreprise de travaux agricoles

POLIGNY 86100 CHOUPPES

PORTABLE : 06 83 34 73 30
FAX : 05 49 50 84 16

Etat civil

Naissances hors commune:

BARBOT Malo, Louis, le 05/11/2018 à Poitiers.
BREDIF Arthur, Stéphane, le 22/08/2018 à Poitiers
CHAPUIS Malo, le 27/04/2018 à Poitiers
CROISIARD Noé, Won Ju, François, le 22/05/2018 à Poitiers
DITTE Maëlys, Martine, Nathalie, le 27/02/2018 à Poitiers
DITTE Nathan, Pascal, Jean, le 27/02/2018 à Poitiers
GENDRAULT OUVRARD Cassandra, le 24/10/2018 à Poitiers
GENDRAULT OUVRARD Victoria, le 24/10/2018 à Poitiers
GROS Soan, Kévin, Estevan, Danny, le 06/01/2018 à Poitiers
MARCHAND Maëlys, Emma, le 28/04/2018 à Poitiers
MAROLLEAU Maxime, Jules, Fabrice, Pascale, le 15/06/2018 à Poitiers
PIAUD Samuel, Ange, Eliot, Pascale, le 22/07/2018 à Poitiers

Reconnaissance:

BILISKO Lili, le 08/10/2018 à Pithiviers.

Reconnaissances anticipées:

BARBOT Erwan, Gurvan, le 18/10/2018.

Mariages

BOUTIN Alexis
et PECHON Aurélie, Noëlle
le 28/07/2018 à Chouppes

CHARRUAULT Thomas, Marcel, robert
et BILLEAUD Mathilde, Nadia, Ludivine
le 01/09/2018 à Chouppes

COURLIVANT Thierry
et DEGENNES Virginie
le 18/08/2018 à Chouppes

DUPERAL Brice, Abel, René
et GUERY Marion, Nathalie
Le 30/06/2018 à Chouppes

LASSALE Jérémy, Jacques, Michel
Et BERNARD Elise, Georgette, Yvette
le 30/06/2018 à Chouppes.

Décès

FERRAND Richard, Ernest le 17/05/2018 à Chouppes
GOUBAULT Jacky, Roger le 22/03/2018 à Chouppes
QUIAU Yvon, Gérard, Raymond le 13/02/2018 à Chouppes

Transcriptions de décès

CHAMPEAU Victor, Robert, Jacques, le 27/08/2018 à Châtellerault.
FAVINI veuve GARNIER Lorena, le 31/10/2018 à Poitiers.
GAURIN Michel, Georges, Joseph, Raymond, le 26/10/2018 à Châtellerault.
JOSE CARVALHO Ana, Maria, De-Ahmeida, le 05/08/2018 à Poitiers.
MANCEAU VEUVE GABORIT Léonne, Eugénie, Philomène le 31/07/2018 à Poitiers.
VINET veuve PRIEUR Jeanne, Marie, Hélène, le 07/01/2018 à Châtellerault

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

DENYS Didier

4 Rue des Genièvres
Virecouppère
86110 CHOUPPES

☎ 05.49.50.63.61

Fermé le mercredi

Bertrand
ARNOULD
CHAUFFAGE
Installation - Dépannage - Entretien
Ramonage - Plomberie - Electricité
4, Rte de Chouppes
86110 CHOUPPES
Tél. 05 49 56 01 99
Port. 06 67 53 57 66

DINAIS J. François
TAILLE DE PIERRE - RESTAURATION
Le Vivier, 86110 MIREBEAU
06.88.70.99.44
jean-francois.dinais@orange.fr

Informations du conseil



Viviane

Droit à la retraite

Viviane QUIAU a été recrutée par les communes de Chouppes et de Coussay en 2016 en tant qu'accompagnatrice de car pour le transport scolaire des enfants vers les écoles maternelles et primaires de Mirebeau. Elle a fait valoir ses droits à retraite au 1^{er} décembre 2018. Nous remercions vivement Viviane pour le travail effectué, sa patience et son écoute auprès des enfants et lui souhaitons une bonne retraite bien méritée.

Depuis c'est Geneviève DECOURT qui assure cette fonction.



Geneviève

Travaux réserve à incendie

La commune lance un vaste programme pour la protection incendie dans différents lieux-dits.

Notre difficulté est de trouver des terrains disponibles d'environ 1000 m² pour accueillir ces réserves.

2019 verra la réalisation de la première réserve incendie d'une capacité de 120 m³ au croisement de la Route de la Poire et de la Rue des Genièvres à Virecoupère.

C'est l'entreprise GAUTHIER qui réalisera les travaux pour un montant de 22 000 € HT. L'assistance à maîtrise d'ouvrage sera réalisée par Eaux de Vienne.



Lieu d'implantation



Modèle de réserve à incendie

Enfouissement des réseaux

Après la suspension du programme en 2018, l'étude et les travaux pour l'enfouissement des réseaux électriques, de télécommunications et d'éclairage public reprendront en 2019 pour se terminer en 2020. Ces travaux concerneront la fin de la Grand Rue et la rue de la petite Couture.

Cela représente des investissements importants : 162 000 € pour les réseaux de télécommunication et d'éclairage public, l'enfouissement des réseaux électriques seraient pris en charge par le Syndicat Energie Vienne.



Grand'Rue



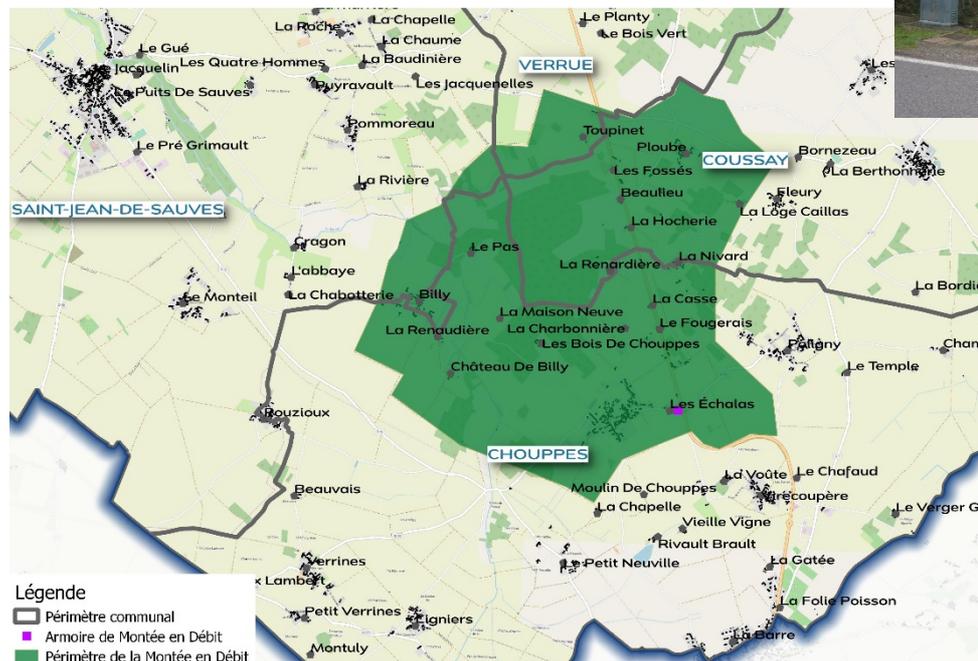
Rue de la Petite Couture



Renforcement du réseau internet

Le département de la Vienne va amener la fibre optique à un nouveau répartiteur situé sur l'aire de covoiturage.

Ces travaux permettront d'augmenter le débit pour l'accès à internet pour 120 habitations. Ils débuteront en début d'année pour une réception mi-octobre 2019.



Procédure reprise de concessions

Le Conseil Municipal a l'objectif de lancer la procédure pour la reprise des concessions en état d'abandon pour quelques concessions chaque année.

Une procédure administrative complexe : des procès-verbaux doivent être rédigés et des périodes d'affichage respectées. L'état d'abandon doit être constant. La persistance, pendant trois ans de l'état d'abandon est appréciée à compter de la fin de la période d'affichage de l'extrait du procès-verbal de constat. Des panneaux indiquent les concessions qui font l'objet de la procédure de reprise. Si vous avez des éléments sur celles-ci, nous vous remercions de vous rapprocher du secrétariat de mairie.



Travaux église

En 2018 a débuté une étude de diagnostic de notre église Saint Saturnin réalisée par Mr JOUBERT, architecte du patrimoine de l'entreprise Arc&Sites.

Cette étude consiste en un bilan complet du bâtiment pour déterminer un programme de rénovation à court, moyen et long terme. Le montant de l'étude s'élève à environ 16 000 € HT financé à 40 % par la DRAC.

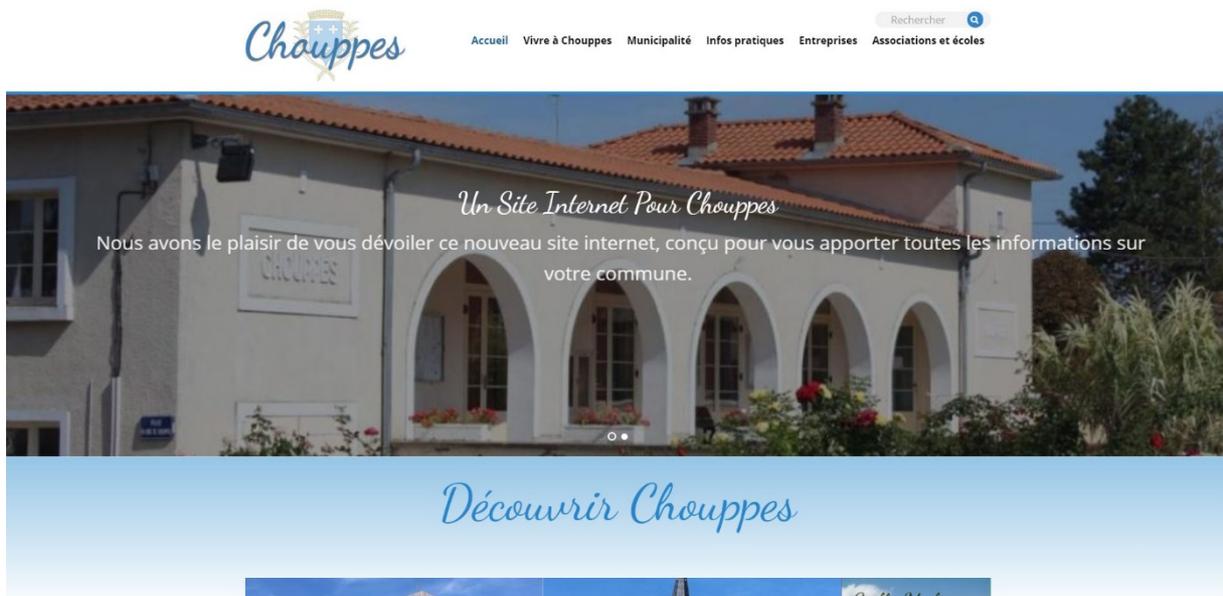
En 2019 débutera la restauration du beffroi (structure en bois supportant les cloches). Les travaux d'environ 25 000 € HT seront subventionnés à hauteur de 70 % (DRAC, Département, ...)



Création d'un site internet : <https://www.chouppes.fr>

Réalisé par la société l'Agence de Com' à Mirebeau, ce site vous permettra d'avoir toutes les informations relatives à la vie de la commune, les démarches administratives, les tarifs et les disponibilités de la salle multi-activités, le calendrier des ordures ménagères, la vie associative et bien d'autres informations.

N'hésitez pas à naviguer sur notre site et à nous faire part de vos remarques.



Sentier d'interprétation

Ce parcours de promenade de 9 kms permet de découvrir notre patrimoine (église, pigeonnier et moulin) et nos oiseaux rares (ortolan et canepetière).

Depuis plusieurs années, ce dossier est en attente de financement de l'Europe (programme LEADER à hauteur de 80 %) qui devraient enfin arriver en 2019. Cet investissement de 25 000 € HT va permettre de mettre en place la signalétique et de créer une liaison avec Mirebeau par l'ancienne voie de chemin de fer.



Extension de la mairie

Les études se poursuivent avec l'ATD (Agence des Territoires départementale).

L'extension comprendra un local pour les associations, des bureaux, les archives, une salle de réunion et des mariages et une partie pour les associations.

Aujourd'hui, nos besoins en surface sont estimés à environ 265 m².

2019 sera l'étape du choix de l'architecte pour intégrer nos besoins dans le bâtiment. Il faudra prendre en compte l'architecture du bâtiment, les normes d'accessibilité et les économies d'énergie.

Travaux Bâtiment école/centre de loisirs

2018 a vu la fin des travaux d'économies d'énergie (remplacement des menuiseries extérieures, isolation, remplacement de la chaudière et des radiateurs), pour un montant de 165 528 € HT, financés à 80 % par la Communauté de Communes du Haut Poitou et par EDF dans les programmes CEE. Cela a permis d'améliorer le confort des enfants et des adultes.

En février 2019, l'entreprise Augereau C.P.E. changera le carrelage des 4 classes pour un montant estimatif de 18 300 € HT.



Travaux de voirie

Comme chaque année, un budget important est attribué à l'entretien de nos 37 km de routes communales.

Nous lancerons en début d'année des études et des travaux de sécurisation du carrefour de la RD 45 et de la route de Billy au niveau du cimetière ainsi que sur la RD 347 au lieu-dit La Folie Poisson où la vitesse est trop excessive.

Des travaux d'enrobé seront réalisés allée du Château.



NERGEAULT Sebastien
Aménagement de l'habitat

| | |
|-------------------------|-------------------|
| ✂ CLOISON SÈCHE | ✂ PETIT DÉPANNAGE |
| ✂ CARRELAGE - FAÏENCE | - PLOMBERIE |
| ✂ REVÊTEMENT MUR ET SOL | - ÉLECTRICITÉ |

06 82 55 56 16
nergeault.sebastien@hotmail.com

TRAVAUX AGRICOLES et RURAUX

sarl **BOULLAAS**



Verrines - 86110 **CHOUPPES**
06 82 11 51 36 Fax : 05 49 60 00 54

Inscriptions listes électorales

Pour lutter contre l'abstention et afin de réduire le nombre de non-inscrits et de mal-inscrits, les lois du 1^{er} août 2016 (n°2016-1046, n°2016-1047 et n°2016-1048) rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ont modifié les règles électorales. Elles ont prévu des mesures pour rapprocher les citoyens du processus électoral et ont créé un nouveau système de gestion des listes électorales : le répertoire électoral unique.

Les mesures visant à faciliter l'inscription des citoyens sur les listes électorales

Pour les citoyens, les conditions d'inscription sur les listes électorales ont été assouplies :

- A compter du 2 janvier 2020, les demandes d'inscription pourront être déposées, au plus tard, le sixième vendredi précédant le scrutin, soit 37 jours. A titre transitoire, entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} janvier 2020, les demandes d'inscriptions seront déposées, au plus tard, le dernier jour du deuxième mois précédant un scrutin (à titre d'exemple, pour les élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription est donc fixée au 31 mars 2019) ;
- Les enfants de moins de 26 ans des électeurs qui ont leur domicile réel dans la commune ou y habitent depuis six mois au moins pourront désormais s'inscrire sur la liste électorale de la commune de leurs parents (par exemple, cas des étudiants ou des jeunes travailleurs) ;
- La durée requise d'inscription sur le rôle fiscal afin de pouvoir solliciter son inscription sur la liste électorale communale sera réduite de cinq à deux ans ;
- Un gérant ou un associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle d'une des contributions directes communales pour la deuxième fois consécutive pourra s'inscrire sur la liste électorale. Cette qualité devra toutefois être justifiée ;
- Les personnes ayant acquis la nationalité française ainsi que les jeunes qui atteignent la majorité entre les deux tours de scrutin seront inscrits d'office par l'INSEE.

En 2019, aura lieu les élections européennes. Elles se dérouleront dans les 27 Etats membres de l'Union Européenne (UE) entre le 23 et le 26 mai 2019. En France, elles auront lieu le Dimanche 26 Mai. Les élections européennes permettent aux citoyens de désigner leurs représentants au Parlement Européen : les députés européens, également appelés eurodéputés.

Pour pouvoir voter aux élections européennes, pensez à vous inscrire avant le 31 mars 2019.

Le chèque énergie

Depuis le 1er janvier 2018, le chèque énergie remplace le **Tarif de Première Nécessité (TPN électricité)** et le **Tarif Spécial de Solidarité (TSS gaz)**.

Vous êtes concerné ? Dès décembre 2017, **SOREGIES**, fournisseur d'électricité sur notre commune, vous a adressé un courrier vous informant de ce dispositif et des modalités d'application.

Le chèque énergie vous est **attribué selon vos ressources et la composition de votre famille** (sur la base des informations transmises par les services fiscaux), il vous est **automatiquement envoyé**. Vous n'avez aucune démarche à faire.

Vous pouvez l'utiliser pour payer vos factures d'électricité et/ou de gaz, ainsi que certains de vos travaux de rénovation énergétique.

Comment l'utiliser ?

- **Soit en ligne sur : www.chequeenergie.gouv.fr** en vous munissant de votre facture SOREGIES afin de pour vous identifier grâce à votre référence client,
- **Soit par courrier, accompagné d'une photocopie de votre facture SOREGIES à l'adresse suivante : 78 av Jacques Coeur – CS 10000 86068 POITIERS CEDEX 9 – 05 49 44 79 00**



CHRISTIAN GADESAUD

5 route du pas billaud
poligny
86110 CHOUPPES

tel: 05 49 60 86 79

Entreprise
de
maçonnerie
renovation,
plaques de plâtre,
carrelage



20 Grand'Rue
86110 Chouppes
Téléphone : 05 49 50 60 33

Café Restaurant Traiteur
Mr Frédéric Aguillon



Association Foncière

Bonjour à tous

Comme par le passé, nous entretenons certains fossés soit par un broyage, soit par entretien mécanique.

Cette année, le curage fût réalisé en concertation avec les communes de Coussay et de Chouppes sur le fossé partant du Pas au pont de la route 347.

Des cailloux seront déposés cet hiver dans les "nids de poule" sur différents chemins.

Cette année, je mets l'accent sur la modalité que tout propriétaire, cédant ou acquéreur, doit exécuter lors de cession ou achats de parcelles incluses dans le périmètre du remembrement: il doit fournir une attestation mentionnant l'identification, l'origine de la parcelle et le nouvel acquéreur. Ce courrier est à adresser auprès de notre secrétariat à la mairie de Saint Jean de Sauves.

Néanmoins, je me tiens à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Merci de votre compréhension.

Les membres de l'association foncière vous souhaitent une année fertile en projets et réalisations.

Bonne et heureuse année à tous.

MEUNIER Luc

SARL AUGEREAU C.P.E



Chauffage, Energies renouvelables
Plomberie, climatisation, ramonage
Electricité, Entretien de chaudière

3 Rue des entrepreneurs Z.A
86110 MIREBEAU
Tél / Fax 05-49-50-43-85



BOURDON David
Entreprise de travaux agricoles
Entreprise d'élagage et de débroussaillage

  05 49 50 65 44
06 84 96 23 88

le bonheur des plantes
lebonheurdesplantes@bbox.fr
Christophe Moricet
6 Place des Castors
86180 BUXEROLLES
05 49 47 90 19

BIENVENUE A L'AGENCE DE MIREBEAU

Retrouvez toute une équipe à votre écoute du mardi au samedi pour vous accompagner au quotidien dans la réalisation de vos projets :

 Place de la République
 mirebeau@ca-tourainepoitou.fr
 05.49.22.79.90⁽¹⁾

Le mardi*, mercredi* et vendredi* : 09h00 - 12h35 / 14h00 - 18h00
Le jeudi* : 09h00 - 12h35 / 15h30 - 18h00
Le samedi : 08h30 - 13h00

*Ouvre le samedi l'après-midi

Pour en savoir plus, rendez-vous sur ca-tourainepoitou.fr Rejoignez-nous aussi sur  

(1) Prix d'un appel local quel que soit l'opérateur. CREDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS90 307 - 86008 POITIERS CEDEX - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896 (www.orias.fr). Document non contractuel. Ed 11/18.



Pour vous, le Département se réinvente !

Au seuil de cette nouvelle année, nous tenons avec l'ensemble de nos collègues de la Majorité Départementale, à vous faire part de notre profonde détermination pour maintenir le cap, en 2019, dans le développement et le rayonnement de la Vienne.

Malgré des ressources, cette année encore, en baisse, le Département, fort d'un budget de fonctionnement stabilisé, d'une maîtrise de son endettement et sans hausse de la fiscalité poursuivra, comme il s'y est engagé depuis trois ans, son rôle de chef d'orchestre dans l'aménagement et la construction de notre territoire.

Avec 250 millions d'euros investis, principalement dans le cadre du programme Activ', dans l'aide aux communes, les collèges, le numérique, les routes..., le Département avance pour développer un projet visionnaire, solidaire et durable pour la Vienne.

Cette action plurielle et fédératrice ouvre aujourd'hui de nouvelles perspectives pour notre avenir. Elle contribue, avec des projets forts, inspirés par l'Aréna Futuroscope, l'Historial du Poitou ou encore la construction de deux nouvelles casernes de pompiers à Poitiers, à dessiner un territoire dynamique en perpétuelle mutation.

Echelon de proximité, relais élémentaire pour chaque citoyen ou encore maître d'œuvre dans la mise en place des politiques départementales adaptées aux exigences de nos territoires, le Département reste votre interlocuteur pour définir conjointement des choix collectifs justes et forts engageant chacun sur le long terme.

Que cette nouvelle année, vous apporte toute la réussite personnelle et professionnelle.

Excellente année 2019.

Bruno BELIN

Président du Département

Marie-Jeanne BELLAMY

Conseillère Départementale



Une gestion publique à votre service

Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.

Un prix unique et maîtrisé : depuis 2018, quelle que soit leur commune de résidence, l'ensemble des abonnés Eaux de Vienne paient, au même prix, leur eau potable à des fins domestiques. Vous êtes agriculteur ou industriel ? Des tarifs spécifiques ont été mis en place pour vous, à retrouver sur eauxdevienne.fr / Accès Usagers / Je suis un professionnel / Vente d'eau potable.

Un soutien aux plus démunis : Eaux de Vienne-Siveer est sensible aux difficultés que peuvent rencontrer les ménages pour régler leur facture d'eau. C'est pourquoi votre structure publique a choisi d'adhérer au Fonds Solidarité Logement (FSL) qui accorde des aides financières aux personnes en situation de précarité pour assurer les dépenses relatives au logement. Si vous rencontrez des difficultés financières, vous pouvez vous rapprocher des services sociaux de votre commune ou du conseil départemental. En savoir plus sur fsl86.fr

Le prélèvement mensuel, un atout pour votre budget :

La mensualisation vous permet d'étaler le paiement de votre facture d'eau sur l'année sans vous soucier des échéances. Pendant dix mois, le prélèvement mensuel sur votre compte est le même, sur la base d'un échéancier qui vous a été transmis. Le onzième mois permet la régularisation calculée à partir de la consommation réelle. Vous connaissez avec précision les dates et le montant des prélèvements. Fini les risques d'oubli ! En savoir plus au 05 49 61 61 26 ou par mail à moyensdepaiement@eauxdevienne.fr

Un service gratuit aux abonnés : Depuis eauxdevienne.fr, vous pouvez vous créer un espace personnel sécurisé pour visualiser vos factures, payer en ligne ou mettre à jour vos coordonnées postales. Rendez-vous sur eauxdevienne.fr et cliquer sur « Je me connecte à mon espace abonné ».

Patrimoine . Un chien français d'exception : Le BILLY

Gaston Hublot du Rivault (1859-1936), châtelain de Billy écrivait :

Le chien du Haut-Poitou. Race de Billy.

J'ai commencé à créer la race de mes chiens de 1877 à 1880 et je l'ai obtenue à peu près confirmée en 1886. Un choix méthodique et très sévère de mes reproducteurs, facilité par l'amabilité de quelques bons amis, possesseurs de chenils renommés, m'a permis d'arriver aussi rapidement à mon but.../...

...Comme conclusion, j'affirme que de l'avis de nos veneurs réputés fins connaisseurs, il n'y a pas de chiens plus élégants, plus jolis et meilleurs que les chiens de Billy que j'ai su créer et que je possède seul actuellement sous la livrée tricolore, riche brillant ou d'un beau blanc pur à taches orangé.../...c'est ce type que personne ne possède plus, que je suis seul à avoir et que j'aurai eu le mérite de reconstituer. D'ailleurs c'est la preuve la plus indéniable du retour complet et absolu à la race française pure.



Castellan F.

Préambule: Il est bien ambitieux de prétendre pouvoir présenter sur une page la saga de la création du "Billy".

Ci-dessus, j'ai tenu à reproduire l'introduction, puis la conclusion du manuscrit (10 grandes pages), daté du 10 septembre 1889, rédigé dans son château de Billy par Gaston Hublot du Rivault.

Dans ce précieux document que m'a communiqué notre amie Madame Nicole Hervé de Beaulieu, sa petite-fille, le grand veneur détaille avec une précision toute sa démarche sélective et la généalogie complète de ses chiens. Le but ultime qu'il s'était fixé était de restaurer les **Grands chiens blancs du Roy** qui formèrent les équipages des rois de France depuis Louis XI jusque vers 1725.

Un sélectionneur opiniâtre et audacieux.

Il débuta par des croisements complexes (souches Cérés, Larye et Montemboeuf) puis avec de nombreux éléments de Saintonge et du Poitou. Suite à une épidémie de rage en 1844, sa meute fut décimée et il eut recours provisoirement à des sujets anglais dont il élimina peu à peu le sang.../...et procéda par la sélection des unions consanguines du type qu'il recherchait (sic).

En 1886, la Race de Billy était fixée.



Gaston Hublot du Rivault et sa meute au gué de Grenouillet. 10 août 1896

Il crée son équipage de vénerie: le **Rally Billy Courage*** avec lequel il chasse lièvre, renard, cerf, chevreuil, sanglier et même loup dans tous les territoires voisins: Bois de Chouppes, Beauvais, Beaulieu, Scévollès. Un exemplaire de la tenue: gilet noir, redingote marron col et parements velours noir, culotte grise, bouton argent sur fond or, qui porte une tête de renard entourée d'une trompe avec la devise **Rallye Billy Courage**, est déposé au Musée de la Vénerie de Senlis (60).



Deux fanfares pour trompes, *La Billy* (musique seule), et *la Rallye Billy* écrite par Gaston et mise en musique par son beau-frère Louis Bouthet du Rivault glorifient chaque issue d'une chasse à courre.

* *Gaston écrit Rallye à l'anglaise: idée de course et de "ralliement" de type militaire.*

On trouve ensuite Rallye: jeu où l'on doit rallier un lieu précis après avoir passé certaines épreuves...

Texte et musique de la Rallye Billy (dénommée ici La Billy).

Reproduction transmise aimablement par Jeannot Bourgoïn.

Antony Hublot du Rivault poursuit avec succès la saga du Billy...

Dès la fin de la Seconde Guerre Mondiale, le fils de Gaston tente de reconstituer l'équipage et d'assurer la pérennité de la race.

La réussite de cette "régénération" (entre 1950 et 1970) permet au Billy de composer ou compléter de nombreux équipages aussi bien en France (Sud-Ouest,) qu'au Royaume-Uni par exemple.

Mais la période est difficile et Antony est contraint d'abandonner son équipage et de disperser sa meute. Suite à un incendie accidentel, le chenil près du château a disparu.



L'histoire purement locale du Billy semble bien terminée !

Le Billy : un chien "courant", "de recherche au sang".

La publication du standard officiel date de 1973. Il est classé dans le Groupe 6 des *chiens courants*, Section 1.1 *chiens courants de grande taille*. La FCI (Fédération Cynologique Internationale) l'inscrit sous le standard n° 25 en 1997. Il est donc reconnu internationalement.

Dans cette page, nous ne retiendrons que quelques caractéristiques de cet animal. Sa taille : Pour les mâles, de 60 à 70 cm. 58 à 62 cm pour les femelles. Poil ras, dur au toucher. Couleur complètement blanche ou blanche café au lait ou blanche avec taches ou manteau orange clair ou citron. Poids: 33 à 35 kg. C'est un chien "bien bâti".

Gaston Hublot l'avait voulu "de grande vénerie" (chien que l'on suit à cheval). Par dressage quotidien, il disait avoir réussi à "créancer" ses chiens (à les habituer à chasser exclusivement sur un animal donné). Cette soumission aux ordres résultait autant de leurs origines que du dressage effectué par l'homme quotidiennement au chenil et régulièrement à la chasse. Le Billy sait parfaitement suivre une piste. Sa vitesse et son endurance sont légendaires. Il résiste bien au froid.

Aujourd'hui, il est également utilisé en meute pour des chasses à pied (lièvre, renard, chevreuil). On dit qu'il est un compagnon exceptionnel mais qu'il a besoin de **beaucoup** d'exercice physique (!)



Janvier 1884
Livre d'Origine des chiens du chenil de Billy à Gaston Hublot du Rivault

Les sources documentaires sur Gaston et Antony Hublot du Rivault et sur le Billy que j'ai consultées sont trop nombreuses pour figurer ici.

Que soit particulièrement remerciée Madame Nicole Hervé de Beaulieu, née de Merlis, petite-fille de Gaston Hublot du Rivault et nièce d'Antony Hublot du Rivault auprès desquels elle a vécu dans son enfance et sa jeunesse au château de Billy. J'ai exploité avec un grand plaisir son étonnante et encyclopédique mémoire.

Jean-Pierre Muselet. "Les cosses". Billy. Novembre 2018

Le Prepson Aucun Chouppois n'a pu manquer d'apercevoir un jour ou l'autre ce panneau en passant par exemple au Poirier de Chouppes, à la Renaudière à Billy ou, hors commune, au passage des ponts sur les routes qui mènent à Moncontour. Mais combien d'entre eux ont plongé la main dans ses eaux ? **Notre Prepson est trop mal connu.**

Il est grand temps de redécouvrir ce petit trésor naturel qui traverse notre commune. Battons-nous pour sa sauvegarde!

La toponymie.

L'origine du nom **Prepson**: Les érudits semblent s'accorder sur un ruisseau né à la fontaine du Pré Pesson dans la commune d'Amberre. J'ai effectivement retrouvé sans peine les lieux sur le cadastre napoléonien de 1813 de la commune d'Amberre. La carte d'Etat-Major de 1866 a encore retenu **Rivière du Pesson**. C'est sans doute la prononciation déformée par les locaux qui a donné le nom actuel. En ce qui concerne la nouvelle orthographe, les cartographes ajoutent parfois un accent qui donne **Prépson**...



Hydrographie

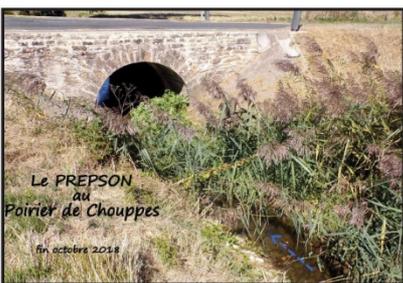
Les spécialistes s'accordent sur une longueur de 23,1 km entre la source "officielle" près du lieu-dit Le Champ Têteau sur la commune d'Amberre et sa confluence avec la Dive du Nord (rive droite) à l'entrée de Moncontour.

La source est à 95 m d'altitude. La confluence est à 60 m (écart 35 m sur 23 km): cette pente moyenne très faible a des conséquences importantes tout au long de nos cours.

Le Prepson coule dans 6 communes: Amberre, Chouppes, Saint-Jean-de-Sauves, Saint-Clair, Marnes et Moncontour.

Nous nous attacherons ici au seul Prepson chouppois:

Lorsqu'il arrive sur notre commune, nous dirons que ce cours d'eau est vraiment "très modeste" ... Heureusement, il va recevoir l'aide précieuse des eaux issues de la colline de Mirebeau, en particulier: Fontaine St Martin, Fontaine du Baconnet et Baconnet, Mirebinet puis une série de sources au-dessus de Senneville et de Chouppes. Il devient un cours d'eau plus puissant à partir de la source de la Renaudière, proche du château de Billy. Il reçoit les eaux limpides de la Source (ou *Grève de Billy*) puis celles du My, qui descend de Poligny en passant par la Nivard, il nous quitte pour (autrefois) alimenter la roue du Moulin de Cragon et filer, cette fois large, bien formé, vers St-Jean-de-Sauves.



Entre la retenue de "Prepson" et le Poirier de Chouppes, le Prepson remanié n'est encore qu'un profond fossé aux flancs souvent déserts.

Un peu de polémique pour pimenter ce petit travail :

Notre Prepson est-il un simple ruisseau ou une rivière ?

Sur la carte IGN1725 Ouest au 1:25 000 est inscrit **Prepson Rau** (ruisseau), partout ailleurs on parle de rivière, parfois **Rivière de Billy** jusqu'au moulin de Cragon.

J'ai regretté de trouver dans Wikipedia, et sur la carte touristique de **Tourisme en Vienne**, notre Prepson appelé **La Sauves** sur l'ensemble de son cours ! Fort heureusement, la DDE, les Pêcheurs et les communes ont conservé la bonne appellation. Pourquoi et cet acharnement à vouloir débaptiser notre sympathique cours d'eau ?

Quant à débattre sur ruisseau ou rivière... Soyons honnêtes:

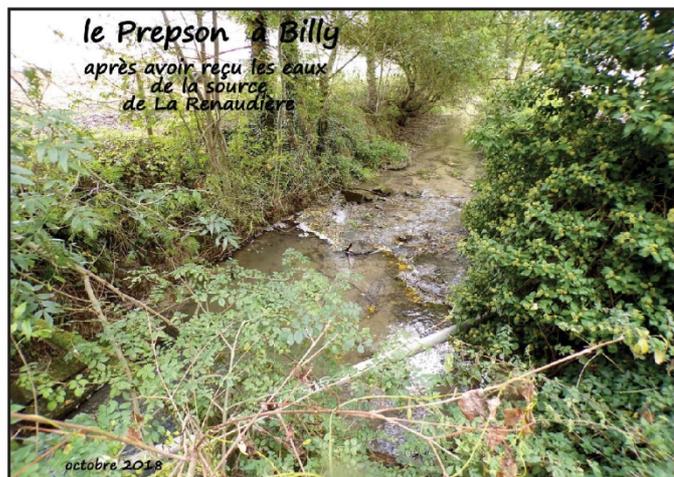
Selon les saisons, les phénomènes météorologiques et lieux où on l'approche, notre Prepson peut n'être qu'un fossé sans même un écoulement constant, ou une rivière impétueuse qui inonde les terres voisines après de fortes intempéries ! Le terme ruisseau qui va se jeter dans la rivière La Dive me semble tout à fait convenir.

Lors de ma relecture de l'ouvrage pourtant fort intéressant et bien documenté édité en 2006 "**Le Mirebalais, passé et présent**", écrit par le Docteur Gérard Simmat, célèbre régionaliste, quel ne fut pas mon étonnement à la lecture de ce qui suit :

Page 12, Amberre: ...commune de 1563 ha, 525 Amberrois vivent au bord du Prepson (la petite rivière locale)....

Page 40, Chouppes: ...sur une superficie de 3172 ha, y vivent 693 Chouppois (recensement de 1999) regroupés autour de la rivière l'Envigne.

Deux courtes balades de cet auteur dans nos communes eussent pu éviter ces regrettables **fake-news** !



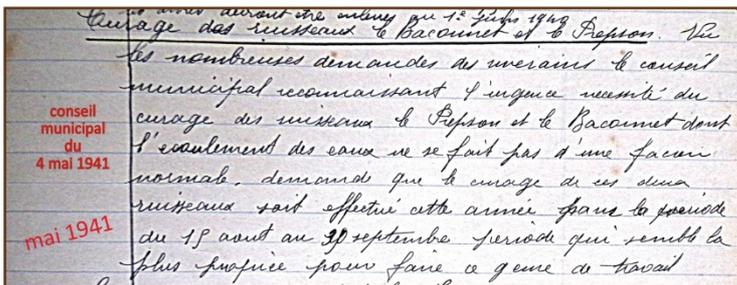
Le Prepson chouppois: un patrimoine à sauvegarder.

Il faut que les eaux coulent !

De tous temps, la pente très faible du Prepson a conditionné la vie des populations voisines: les hameaux et villages évitaient les nombreux **marais** malsains qu'il traversait et se sont installés à l'écart de ses débordements. Cependant, dans ces marais, chacun appréciait d'y disposer d'une parcelle (souvent minuscule) pour cultiver son potager ou y faire **rouir** son chanvre à l'eau dans les ruissoirs (ou routoirs) creusés près du cours d'eau (ex: à Billy).

la Loi. Sans entrer dans la complexité du Code Rural ni du Code de l'Environnement, nous dirons que le Prepson appartient au **Domaine Privé**. Les propriétaires riverains ont donc l'obligation d'entretien (lit et berges). Le partage du lit se fait par moitié selon les cas. Des contestations surviennent parfois entre riverains.

Une préoccupation communale constante.



*Curage des ruisseaux le Bacconnet et le Prepson: Vu les nombreuses demandes des riverains, le conseil municipal reconnaissant l'urgente nécessité de **curage** des ruisseaux le Prepson et le Bacconnet dont l'écoulement des eaux ne se fait pas d'une façon normale, demande que le curage de ces deux ruisseaux soit effectué cette année pour la période du 15 août au 15 septembre, période qui semble la plus propice pour faire ce genre de travail.*

Déjà, en mai 1923, la commune prie Monsieur le Préfet de bien vouloir donner l'ordre de **faucarder** le Prepson.../...vu que ce courant est encombré de mauvaises herbes qui gênent l'écoulement normal des eaux.

Les usages locaux parlaient de **curage à vieux fond et vieux bords**.

Le **curage** consiste à retirer seulement le dépôt de vase. Le **faucardage** (ou faucardement) consiste à faucher les végétaux après leur période de croissance. Manier le **faucard** (sorte de grande faux) les jambes dans l'eau était un travail pénible.



Le lit du Prepson à Billy.

Un Prepson martyrisé et défiguré !

Autrefois, le Prepson était une rivière qui serpentait naturellement. Des recalibrages et rectifications systématiques, opérés depuis les années 70 lors des remembrements, ont véritablement massacré ce patrimoine naturel fragile. Entretien bien sûr, mais aussi restauration et réhabilitation de toute urgence !

Claire comme de l'eau de roche ?

On nous parle beaucoup de reconquête de la qualité de l'eau et de la préservation des milieux aquatiques : réjouissons-nous !

Notre pauvre petit Prepson est victime de la géographie : tout ce qui vient de l'amont se retrouve à l'aval. C'est naturel.

Ainsi toutes les eaux pluviales et eaux usées issues de son bassin versant se retrouvent dans notre ruisseau ! L'épuration urbaine est incapable de traiter à 100% ses effluents et, depuis un demi-siècle, l'agriculture intensive a tragiquement dégradé la qualité des eaux. La flore et la faune ont subi des dégâts qui sont remédiables si la collectivité entière en prend conscience.

Le Prepson millénaire au gué de Grenouillet à Billy en 1968



Le gué de Grenouillet à Billy en 1968

2018 après recalibrage, surcreusement, pose de buses et fragile voie bétonnée...



Billy, le "Gué" de Grenouillet octobre 2018

Cherchez l'erreur !

Plaidoyer pour mon Prepson

Il y a plus de 50 ans le Professeur Fénelon, de l'Université de Poitiers, répétait déjà à ses étudiants en Géographie rurale que **la tronçonneuse et la pelleuse étaient les pires ennemies de nos paysages ruraux**. Mais "le Progrès" était en route...

Chacun a participé à ces bouleversements en toute bonne foi et ceux qui tiraient la sonnette d'alarme n'ont pas été entendus. Mais nous devons aujourd'hui **restaurer, réhabiliter**. La réalisation récente des bandes enherbées est un progrès incontestable mais encore insuffisant pour nos petits ruisseaux.

J'aimerais revoir l'anguille, l'écrevisse, le vairon, (et pourquoi pas la truite?) dans mon Prepson chouppois. J'aimerais voir repousser les aulnes, les saules, les frênes...dont les racines consolident les berges, dont le feuillage ombrage le courant, pouvoir accéder facilement à ses rives et venir me rafraîchir en été en pataugeant dans ses eaux limpides ainsi que le faisaient nos Anciens. Est-ce trop demander ?

Mettons tout en œuvre pour sauver le Prepson !

Remerciements à:

Benoît Prinçay, Maire, pour la totale liberté rédactionnelle qu'il m'accorde, **Blandine Girardeau, Secrétaire de mairie**, pour son aimable mise à disposition des archives des réunions des conseils municipaux anciens., **Etienne Béguin, Technicien de la Fédération des pêcheurs de la Vienne** et **Thomas Proquez, Technicien médiateur de rivières au SIVU de la Dive** pour leur grande disponibilité et leur grande compétence scientifique sur tout ce qui concerne la vie des rivières et particulièrement le Prepson. Par manque d'espace, je n'ai pas traité l'essentiel sujet de la restauration et de l'entretien de la **ripisylve** (végétation ligneuse du haut de berges) pour lequel ils m'ont apporté quantité d'informations. Qu'il veuillent bien m'en excuser... Nous pourrions retenir ce thème pour un prochain bulletin ?

Pour cette deuxième rentrée scolaire, l'école parentale «Autour des Enfants!», gérée par l'association Ecol'autrement, a augmenté ses effectifs. Cette année, 17 enfants, entre 3 ans et 10 ans sont accueillis quotidiennement par Laure, l'éducatrice pédagogique.



Les enfants de la classe s'épanouissent au sein de l'école où chacun peut avancer à son rythme dans ses apprentissages, sans notation ni mise en compétition.

Laure a trouvé sa place auprès des enfants et des familles et propose un accompagnement individuel et collectif porteur de sens, en adéquation avec le projet pédagogique.

Le groupe enfants-parents apprend progressivement à avancer ensemble, à communiquer avec bienveillance et empathie, à prendre soin de chacun et à construire ensemble les règles de vie pour un fonctionnement harmonieux et favorisant la paix.

Le confort dans les locaux s'est considérablement amélioré grâce aux investissements faits par la mairie dans des travaux de rénovation énergétique. Cet été, des ouvriers ont remplacé toutes les ouvertures ainsi que l'ensemble du système de chauffage. L'isolation a elle aussi été revue. Dans quelques mois, le sol sera refait.

L'association continue par ailleurs ses autres activités : les ateliers parents-enfants, soutenus par la CAF, à chaque période de vacances scolaires.

Elle organise des événements festifs comme un bal trad l'année scolaire passée et une « fête de la soupe à Chouppes » en décembre 2018 pour se faire connaître et rencontrer les habitants de Chouppes



Plus d'informations sur le site : <https://ecolautrement.jimdo.com>

Moulés à la louche

EARL TURPEAU
Fromage
de Chèvre Fermier
«Agressais»
86110 THURAGEAU
6, route du Bois le Roy
Vente à la ferme
et sur les marchés
☎ 05 49 50 61 73

AIRE DE CAMPING CAR
ouvert toute l'année

Chambre d'hôtes

- Chambre avec lit
2 personnes, salle
de bain et WC,
petit déjeuner compris
Tarif 2017 : 55€



1, rue de la RABATTERIE
à Poligny
86110 CHOUPPES
Téléphone : 05 49 01 05 93
Mobile : 06 37 20 53 11
Messagerie :
veronique.dauphin@sfr.fr
Site :
<http://sites.google.com/site/lamaisondopoligny/>

Entrée indépendante.

Veronique et Jean-François
Dauphin

pizza au feu de bois

TEL : 09 52 73 55 42

bar restaurant
17 la Folie Poisson
86110 Chouppes

AU FEU DE BOIS



Joël AUBOURG
06.83.45.24.31
8 Le Moulin Colon
86110 CHOUPPES



Conseiller en immobilier Vienne

joel.aubourg@optimhome.com

www.aubourg.optimhome.com



Agent commercial, RSAC 352 073 084 POITIERS

ACCA Chouppes

Malgré de nouveaux adhérents notre association a perdu une dizaine de chasseurs pour cette saison. Cette année encore les tableaux de chasse ne laissent pas apparaître de record.

On peut dire que depuis plusieurs années la population de gibier reste stable malgré les limitations dans les prélèvements.

Pour les perdreaux et les faisans les tableaux sont réalisés en partie grâce aux lâchers.

Pour l'espèce lièvres la diminution de la population et les quotas imposés par la fédération départementale des chasseurs entraîne une diminution des prélèvements.

La population de chevreuils quant à elle serait plutôt en augmentation d'année en année. Cette augmentation est probablement due à un quota trop faible également imposé par la fédération départementale.

L'espèce renard semble en augmentation malgré une pression importante des prélèvements, nous continuerons nos efforts de destruction par l'intermédiaire de battues et autres modes de régulation. Merci à tous ceux qui contribuent à ces efforts.

L'Association Communale de Chasse Agréée de Chouppes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

Nos manifestations en 2019

Samedi 26 Janvier :

Diner Dansant avec Chasse à Courre aux Renards le matin

Dimanche 2 Juin :

Assemblée Générale de l'Association

2^{ème} quinzaine de décembre :

Chasse à Courre au Chevreuil

Le Président

Le Club de l'Amitié

Vous êtes invités à découvrir, si vous ne le connaissez pas, **le Club de l'Amitié de Chouppes.**

Dans la salle multi-activités :

- des repas préparés par Frédéric AGUILLON, troisième jeudi du mois, suivis l'après-midi, de jeux (belote et concours...), des moments à partager avec les membres du club....

- des repas de Noël et de Pâques, animés par des musiciens.
- se joindre aux personnes de l'art floral, par exemple, pour les décorations des tables de Noël et de Pâques.
- se relaxer et se détendre tous les mardis de 11h à midi.
- faire de la gymnastique adaptée aux séniors, tous les jeudis de 9h15 à 10h15.
- sorties diverses avec les transports GRONDIN (voir le calendrier qui sera distribué lors de l'assemblée générale du jeudi 17 Janvier 2019).



**Bonne année 2019, de la part de tous les membres et son Président
Gérard BOULAIS**

Agence Pacreau Mirebeau

RENTA

RENTA

◆ **VENTE DE VEHICULES** ◆ **REPARATION**
NEUF ET OCCASION TOUTES MARQUES

◆ **REPLACEMENT** DE PARE-BRISE

3, CARREFOUR SAINT-JACQUES - 86110 MIREBEAU **TÉL. 05 49 50 54 83**

Echos de Billy : Repas de village, dimanche 1er juillet 2018.

*Les voici, les clefs de la réussite :
une agréable journée d'été,
de bons produits du terroir bien cuisinés,
un groupe de joyeux amis pleins d'appétit,
de gentils voisins pour les accueillir.*



*les "pois" sont bien meilleurs
lorsque Jeannot Bourgoin
est au service .*



*les conversations vont bon train
autour des tables joliment fleuries.*



*Jean-Michel Blandineau
encore à la manœuvre cette année.
présente les pains traditionnels élaborés
par Elie Royer, boulanger à Billy.*



bravo à un fameux rôtisseur

*Un grand merci
à Marie-Jeanne
et Pierre Roblin
pour leur accueil*



*Le cochonnet rôti à la broche puis découpé
et assaisonné par Gilbert Courtin
a enthousiasmé tous les convives.*



*Madame Hennequin
fait découvrir
à toute l'assemblée
de délicieuses liqueurs belges
(dégustées avec modération
par nos maires et leurs épouses.)*



Billy, dimanche 1er juillet 2018



Billy. Repas de village. Dimanche 1er juillet 2018

Rendez-vous en 2019 pour notre 20ème anniversaire !

LES AMIS DU MOULIN

LEURS ACTIONS EN 2018

En 2018, Les amis des moulins ont réalisé l'entretien du site, peintures des tables de pique-nique, fenêtres, portes. Ils ont participé aux organisations des fêtes de la commune. En avril, ils ont accueilli au moulin le comité des fêtes qui organisait la chasse aux œufs de pâques

Le 21 juillet, comme chaque année, ils ont organisé leur repas à la salle multi activités rassemblant petits et grands (218 personnes).

Ils se sont engagés comme signaleurs lors du passage sur la commune de la coupe de France cyclistes de Cherves.

Pour l'organisation sur le TELETHON du Nord Vienne, ils ont organisé le 1er septembre une partie de pêche au Rivault-Brault. Puis le 8 décembre, ils ont accueilli les groupes de cyclistes et de marcheurs, pour le repas à midi avec les invités, et le verre de l'amitié à 17 h offert par la commune.



Il est regrettable de constater que certains s'emploient à détruire cette belle girouette, Comme vous pouvez le voir sur la photo ci dessous



Les amis des moulins se réconfortent après le travail



PROJETS et ORGANISATIONS 2019

Les amis des moulins vont continuer l'entretien du site : Peintures abords

Le repas se tiendra le samedi 20 juillet 2019 à 12h30. Ils participeront comme chaque année aux organisations des fêtes de Chouppes.

La pêche TELETHON est prévue le 7 septembre au Rivault Brault, le TELETHON national 7 décembre à Chouppes.

Le président le bureau, les membres de l'association remercient les personnes qui sont venues partager notre repas le 21 juillet 2018 et vous présentent à toutes et à tous des vœux de Bonheur et santé pour l'année 2019.

Les amis des Moulins

Particuliers, Agriculteurs, Professionnels, Associations,
Pour tous vos projets
épargne, crédits, assurances, téléphonie,...

Nous sommes LÀ !

4 rue Hoche - 86110 Mirebeau

Crédit Mutuel

N° Indigo 0 820 094 253

www.cmlaco.creditmutuel.fr

Distributeur 24h/24!



Chers Chouppois, Chouppoise,

Une année associative très intéressante s'achève pour moi. En effet, j'ai repris la présidence de la Chouppoise avec beaucoup de plaisir et aussi un peu d'appréhension mais finalement le plaisir a pris le dessus.

Dans le cadre des festivités 2018, nous avons débuté l'année par notre désormais traditionnelle belote. Le loto du mois de février a eu la même affluence que l'année dernière. La chasse aux œufs au moulin et la marche semi-nocturne, qui s'est conclue cette année par une paella se sont déroulées sous un beau soleil printanier. Le déplacement de notre vide grenier au Pigeonnier a ravi les exposants et les visiteurs. Nous avons également en collaboration avec la mairie de Chouppes retransmis les matches de l'équipe de France jusqu'à la victoire et le sacre de l'équipe de France CHAMPION DU MONDE !!!! avec une belle affluence et une très bonne ambiance.

Les animations pour 2019

- **Belote:** 12 janvier 2019
- **Assemblée Générale:** 12 avril 2019
- **Marche semi-nocturne:** 13 avril 2019
- **Chasse aux œufs:** 28 avril 2019
- **Vide Grenier:** 09 juin 2019
- **Marché des producteurs :** à définir
- **Kermesse:** 14 juillet 2019
- **Soirée dansante:** 16 novembre 2019
- **Spectacle de Noël:** à définir

L'inauguration de l'aire de jeu suivie d'un marché des producteurs déplacé à la salle multi-activités nous ont permis de passer une chaude mais belle soirée d'été.

La soirée dansante choucroute a rassemblé plus de personnes que l'année dernière. Ce fut une belle soirée festive ! Et enfin le spectacle de Noël a été très apprécié des petits et des grands.

Une année où j'ai appris pas mal de choses sur la vie associative grâce entre autres à Delphine et Magali. Je voudrais remercier tous les membres actifs de La Chouppoise pour leur dévouement et leur réactivité. Nous avons accueilli deux nouveaux membres cette année, je souhaite la bienvenue à Katia et à Magalie.

N'hésitez pas à rejoindre notre association !!

Je vous souhaite à tous et à toutes une bonne et heureuse année **2019**.

Franck Guntz

La Gym

Séances d'exercices physiques

Une rencontre avec Mauricette, dans la salle multi-activités de Chouppes.



C'est une heure de pratique d'exercices physiques pour l'équilibre, l'assouplissement, le renforcement musculaire... , dans la bonne humeur.

C'est tous les mardis de 11h à 12h.

Vous pouvez nous rejoindre en cours d'année.

Joyeuses fêtes de fin d'années, bonne année 2019.



UNION FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS

SECTION DE CHOUPPES - MIREBEAU

Compte-rendu des activités de l'année 2018



La section UFVG de Mirebeau ayant souhaité se regrouper avec notre section, après consultation et accord des deux sections, la fusion a été officialisée. Elle porte le nom d'UFVG Chouppes-Mirebeau. L'effectif est désormais de 53 veuves et sympathisants compris.

Les cérémonies patriotiques auront lieu le 19 mars à Chouppes et le 5 décembre à Mirebeau.

Le bureau se compose ainsi : Président Gérard Boulais, Vice-présidents : Michel Bourguignon, et Claude Chebeau, Secrétaire : Gérard Lemonnier, Adjointe : Nicole Richard, Trésorier : André Barbot, Adjoint : Henri Guérin ; membre François Léaud ; Porte-drapeaux : Gérard Lemonnier, Jean Galard, Adrien Guilbaud, Guy Perrochon, Rémy Bachelier et François Léaud.



8 mars : Réunion, à la salle des sports de Jaunay-Clan, des présidents de Nord Vienne.

19 mars : Mauvais temps, sol enneigé : la décision est prise à 15 h pour le déplacement au Monument aux morts de Chouppes par les autorités et quelques personnes puis retour à la Salle pour lecture des messages.

21 avril : Congrès Départemental à Beaumont St Cyr avec 440 participants dont 72 drapeaux dont 6 de la section de Chouppes-Mirebeau.

8 mai : Cérémonie à Chouppes et Mirebeau – Défilé avec les enfants et assistance de 4 drapeaux.

12 mai : Voyage à Paris à l'Arc de Triomphe pour fêter les 100 ans de l'UFVG.

18 juin : Hommage aux morts d'Indochine - Rappel de l'historique du Général de Gaulle.

14 juillet : Défilé avec les porte-drapeaux.

25 octobre : Assemblée Générale à la salle multi activités de Chouppes des Présidents de Nord Vienne en présence du Président départemental Christophe Martin et de André Marchand adjoint de Chouppes.

11 novembre : Dépôt de Gerbe aux monuments de Chouppes et Mirebeau.

5 décembre : Déplacement au Monument aux morts de Mirebeau en Hommage aux morts pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

QUELQUES DATES A RETENIR POUR 2019 :

Mardi 4 février : Assemblée Générale à la Salle Multi Activités de Chouppes.

Mercredi 13 février : Concours de Belote à Chouppes.

Lundi 19 mars : Recueillement au monument aux Morts de Chouppes en hommage aux AFN.

Mardi 8 mai : Cérémonie au monument aux morts.

Mercredi 25 septembre : Concours de Belote à la Salle des Fêtes de Mirebeau

Lundi 11 novembre : Cérémonie au monument aux morts.

Jeudi 5 décembre : Recueillement au monument aux Morts de Mirebeau en hommage aux AFN.

L'union fraternelle de Chouppes - Mirebeau souhaite à tous une bonne année 2019.

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Contact : ecoledemusique.emim8600@orange.fr Site : <http://www.emim.jimdo.com>

2 bis, route de Mirebeau 86170 MAISONNEUVE

Présidente : Frédérique RICHARD - Coordinateur : Philippe DEBIAIS - 06.33.58.17.59E

L'EMI, ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE c'est :

- Une association loi 1901
- 3 pôles d'enseignement :
 - Maisonneuve – 2bis rue de Mirebeau
 - Mirebeau – 3 rue de la poste
 - Neuville – Ecole Jules Ferry, entrée rue Edgar QUINET

12 animateurs et 1 coordinateur pour un enseignement de qualité et une pédagogie adaptée à tous
Des cours collectifs de formation musicale

- Pour enfants à partir de 4/5 ans (éveil / initiation) et pour adultes

Des cours individuels de formation instrumentale, enfants et adultes

Des auditions et concerts réguliers au cours de la saison



Une date à retenir : SAMEDI 15 juin 2019-20h30 –

SPECTACLE de fin d'année avec la participation de tous les élèves de l'Ecole. MIREBEAU – Salle des fêtes

NOUVEAU, saison 2018/2019 : classes de violon et de chant

L'EMIM c'est aussi : Des ateliers de pratique collective pour jouer ensemble et progresser

Exemples d'ensembles déjà formés et auxquels tout musicien peut se joindre.

☒ **Des ateliers de musique actuelle ou musique amplifiée**

☒ **Un ensemble de saxophones**

☒ **Un ensemble de cuivres**

☒ **Un atelier jazz**

☒ **Un jeune orchestre** parce que la valeur n'attend pas le nombre des années

Et d'autres à venir

Les instruments qui sont pratiqués actuellement sur les 3 pôles.



D'autres instruments peuvent être enseignés sous réserve d'un nombre minimum de demandes.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du coordinateur **Philippe DEBIAIS : 06 33 58 17 59**

Pour plus de renseignements [tarifs, animations passées et à venir]

Rendez-vous sur le site : <http://www.emim.jimdo.com>



Beuve Jacques - Moreau Christelle
Agents Généraux d'Assurances Exclusifs MMA
7 Rue Marceau 86110 Mirebeau
tél: 05.49.50.41.20 - fax: 05.49.50.49.10
abm.assurances@mma.fr



*L'Épi
de la Pierre Rouge*



☎ **06.64.89.23.23**
epidelapierrouge@gmail.com
E.A.R.L. Vent d'Ouest Champreolles - 86110 CHOUPPES
En agriculture biologique depuis 1989

Farines & pains



ACCUEILS DE LOISIRS

ALSH Champigny En Rochereau (3-5 ans), ALSH Vouzailles (6-12 ans), ALSH Chouppes (3-12 ans)

Quels sont les temps d'ouverture ?

- Sur les périodes hors vacances scolaires, les temps d'accueil sont les mercredis :
- de 7h15 à 19h avec repas à Chouppes.
- de 11h45 à 19h avec repas (avec transport gratuit à la sortie des écoles) à Champigny en Rochereau et Vouzailles.
- pendant les périodes de vacances scolaires, les accueils de loisirs sont ouverts tous les jours (du lundi au vendredi) de 7h15 à 19h sur les 3 sites.

Les tarifs sont en fonction du quotient familial (journée entre 7 et 14 €, ½ journée entre 5 et 10 €)

Les projets qui ont eu lieu sur l'année 2017/2018 ont été : Projet nature, « Raconte-moi une histoire », Théâtre, cinéma, sorties, à la découverte des métiers, des séjours à CHAILLE les MARAIS (85) pour les plus de 6 ans, des nuitées au centre à Champigny pour les – de 6 ans, etc...

Renseignements administratifs et pédagogiques : 06.18.97.87.35 & Email : alsh.uejm@gmail.com

Le RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES ITINERANT (RAMi)

Cette année, nous avons travaillé largement sur la pédagogie Montessori.

Les assistantes maternelles ont pris connaissance de l'importante palette de jeux qui existe. Nous nous sommes rendu compte, aussi, que les jeux que l'on propose sont souvent complexes par le fait qu'ils visent souvent plusieurs objectifs en même temps.

Nous avons également réaménagé le relais afin de mettre en application toutes les connaissances acquises au cours de cette année.

Le 18 décembre dernier, le RAMI a organisé, à la salle des fêtes d'Amberre, son temps festif de fin d'année. La compagnie Pic la poule est venue jouer son spectacle Perlimpinpin. L'interprète a fait pousser des nuages, accroché les fleurs au fil à linge, discuté avec les oiseaux, s'est pris même parfois pour un oiseau...

Renseignement pour les parents et les assistantes maternelles (lieu et planning des temps collectif, contrat de travail, etc) : Téléphone : 06.20.78.80.74 - Email : rami.mirebalais@gmail.com

Le LIEU d'ACCUEIL ENFANTS PARENTS ITINERANTS (LAEPi)

Le LAEPi permet aux parents de percevoir les compétences, les capacités de leur(s) enfant(s), d'apprendre à les valoriser. C'est un des premier lieu de socialisation de l'enfant.

En ce lieu, toute activité est un support à l'accompagnement à la relation parent-enfant : l'éveil dès le plus jeune âge doit se faire dans une démarche d'information et d'accompagnement du parent, sur la prise de conscience de l'importance de cet éveil et les différentes étapes du développement de l'enfant.

Le parent pourra aborder tous les thèmes concernant son développement comme l'alimentation, le sommeil, l'agressivité, les limites, les relations dans la fratrie... C'est aussi pour certain un lieu permettant de tisser des liens sociaux.

Le cadre de fonctionnement du LAEP :

- L'accueil des enfants se fait en présence d'un des parents ou d'un adulte référents
- Le jeu et l'activité sont des supports destinés à favoriser les relation entre enfants et adultes
- Le volontariat, l'anonymat et la confidentialité sont les bases de l'accueil

Renseignements pour les familles (dates et lieux d'accueil, fonctionnement, information, etc)

- Téléphone : 06.17.12.87.10 - Email : laepi.mirebalais@gmail.com

Pour 2019 : Un accueil de loisirs jeunes (11/17 ans) de l'Union Enfance Jeunesse du Mirebalais (UEJM)

Renseignements pour les familles et les jeunes

Téléphone : 06.19.94.25.03 - Email : jeunesse.uejm@gmail.com



Coach équin à Chouppes, La Légende de Tara.

La légende de Tara est née d'une passion pour le peuple cheval. Après avoir été interprète en langue des signes française, comédienne et chanteuse, je suis devenue coach équin. Le cheval est un miroir de nos ressentis. Il est sans filtre et nous renvoie sans jugement à ce que nous sommes à l'instant où nous le sommes. J'ai grandi et vécu parmi les chevaux qui ont fait partie de ma vie depuis toujours.

Aujourd'hui installée à Chouppes pour offrir à ma fille une éducation « autrement » grâce à l'école qui est accueillie dans ce village, nous avons élu domicile ici, avec notre troupeau : 4 poneys et 2 chevaux, 3 moutons et 2 chiens. Mon métier consiste à accueillir toute personne grands et petits désireux de faire un bout de chemin avec les animaux qui vivent ici. Ce sont aussi bien des enfants qui viennent découvrir les chevaux et leur vie, que des adolescents qui sont ici accompagnés pour prendre un temps avec eux-mêmes et renforcer leur confiance en eux, il y a aussi des personnes qui ont très peur des chevaux et souhaitent pourtant renouer avec eux... Nous accueillons des cavaliers dans leur relation avec leur compagnon équin. Nous ne sommes pas un centre équestre et ne dispensons pas de cours d'équitation, notre approche est avant tout axée sur l'humain et sa relation à l'autre : l'animal. Par cette relation s'exprime toute notre faculté à vivre ensemble.

Parce que je m'y sens appelée, j'accompagne des humains dans leur processus de deuil, qu'il soit d'un être cher ou d'un événement, d'une douleur quelle qu'elle soit. Aux côtés des chevaux, c'est l'occasion de prendre le temps de laisser faire ce cheminement que propose le temps du deuil pour reconnecter à soi et à la vie.

La légende de Tara c'est aussi un travail de partenariat, avec des artistes qui proposent des stages de rencontre avec « soi-même » grâce au lien du corps, de la voix, la relation aux chevaux, au théâtre, l'approche du clown, comme moyens de connecter avec toutes nos émotions...

Nous avons un partenariat très étroit avec la **Cie l'Arbre à fous** qui propose des spectacles en langue des signes et en français, une découverte de cette langue merveilleuse qui fait parler nos corps.

Pour venir nous rencontrer :

lalegendedetara@gmail.com

Nous sommes aussi sur Facebook : légende de Tara

Et pour découvrir la Cie l'Arbre à fous:

<http://www.larbreaufous.fr>

Tél: 0662562617



Alexandra Bilisko

Le cheval m'accompagne depuis que je suis toute petite. De loin d'abord, dans mes rêves, mes dessins, mes lectures, puis de plus près. . . jusqu'à ne plus pouvoir m'en éloigner. Aujourd'hui je vis au milieu d'un petit troupeau, et je mêle à notre quotidien mes autres passions professionnelles, le chant (toujours en quête de la voix de l'âme), le théâtre (et le dire sans le dire par le langage du corps), la langue des signes française (son autre elle-même où le silence ouvre les yeux et les mains au sein de la communauté sourde) ...

2019
Activités proposées par La Légende de Tara et L'Arbre à Fous

Stages pour tou.te.s
 Stages en LSF réservés aux Sourd.e.s*
 Stages pour bilingues LSF/Français*

CORPS ET VOIX DU CENTAURE

- 8/9/10 février (réservé aux Sourd.e.s)*
- 8/9/10 mars (réservé aux Sourd.e.s)*
- 15/16/17 mars

Avec Alexandra Bilisko, Tiphaine Babin et le troupeau inter-espèces

HABITER SON CORPS

- 2/3 février
- septembre (réservé aux Sourd.e.s - à confirmer)*

Avec Tiphaine Babin

ÊTRE AU FÉMININ

- 5/6/7 avril (réservé aux Sourdes)*

Avec Alexandra Bilisko et Sylvie Moudurier

CONNECTER SON CLOWN

- 18/19 mai (pour Sourd.e.s et bilingues LSF)*
- 20/21 juillet (expérience artistique souhaitée)

Avec Alexandra Bilisko et Simon Attia

DANSE AVEC LES CHEVAUX

- 26 mai (enfants sourds et entendants dès 4 ans)*

Avec Alexandra Bilisko, Tiphaine Babin et le troupeau inter-espèces

SÉANCES DE COACHING INDIVIDUELLES OU DE GROUPE

- sur RDV*

Avec Alexandra Bilisko et le troupeau inter-espèces

Ses partenaires
 Danseuse, comédien, sophrologue ...

Alexandra Bilisko
 Chanteuse, comédienne, équi-coach, interprète LSF

Son troupeau
 Chevaux, chiens, moutons ...

Chouppes (86)

La Légende de Tara ou L'arbre à fous
lalegendedetara@gmail.com

Aujourd'hui je vis au milieu d'un petit troupeau, et je mêle à notre quotidien mes autres passions professionnelles, le chant (toujours en quête de la voix de l'âme), le théâtre (et le dire sans le dire par le langage du corps), la langue des signes française (son autre elle-même où le silence ouvre les yeux et les mains au sein de la communauté sourde) ...

En 2010, je crée la Cie l'Arbre à fous qui monte des spectacles bilingues LSF/français. Mon approche du cheval n'est ni éthologique, ni théorique, elle est basée sur l'observation et le respect de ses besoins naturels, dans une recherche permanente de communication et de liberté. Mon approche repose sur un processus d'accompagnement individualisé, où l'art et la quête de soi se font écho pour honorer l'unicité et le sacré de chacun.

Tiphaine Babin

Danseuse, proche des chevaux et de la Terre.

Ma danse est avant tout un moment de rencontre avec mon corps, avec moi-même et avec ce qui m'entoure : les autres, l'environnement dans lequel j'évolue, les sons du moment. . . C'est de cet état de grande attention que je souhaite faire émerger un mouvement simple, organique et holistique, qui peut être partagé et approprié par tous. Je développe ma pratique en puisant dans différentes approches dansées et corporelles : les danses arabo-berbères et tziganes, les gestuelles soufies et autres danses rituelles, le tango argentin, les arts énergétiques internes, et la danse contemporaine que j'aborde surtout par le travail d'improvisation. Je suis danseuse-interprète dans plusieurs compagnies qui travaillent sur l'écoute collective et la conscience de l'instant et formée en anatomie pour le mouvement.



Mission Locale d'Insertion du Poitou
30 rue des Feuillants
86000 POITIERS
Tél. : 05 49 30 08 50
Fax. : 05 49 30 08 99
Email : secretariat@mli-poitiers.asso.fr

la Mission Locale d'Insertion du Poitou (MLI) à votre écoute et à votre service !



La MLI accueille **tous les jeunes sortis du système scolaire** et qui souhaitent être conseillés et guidés pour réussir leur insertion professionnelle.

Les demandes sont variées : faire le point sur son **orientation**, rechercher une **formation**, être conseillé dans sa recherche d'**emploi**, s'informer sur les **aides utiles au quotidien** ...

La MLI porte également une action spécifique d'accueil, d'information et de conseil en matière d'emploi et formation de **toute personne de + de 26 ans** du territoire.

La MLI propose aussi une offre de services en direction des entreprises de façon à :

- Promouvoir leurs activités,
- Analyser leurs besoins,
- Rapprocher employeur et candidat pour un recrutement réussi,
- Sécuriser le parcours professionnel.

Pour obtenir des informations régulières sur notre actualité, connectez-vous sur le **site de la MLI** www.mli-poitiers.asso.fr et rejoignez-nous sur notre page Facebook 'Mission Locale d'Insertion du Poitou'.

Pour prendre rendez-vous, un numéro à composer : **05 49 30 08 50**

30 rue des Feuillants 86000 POITIERS.

Notre adresse email : secretariat@mli-poitiers.asso.fr

Un point d'accueil à proximité de votre commune :

L'atout de la Mission Locale est son ancrage sur le territoire de Grand Poitiers et du Haut Poitou. En effet, son siège est à Poitiers, mais elle intervient aussi en proximité dans le cadre de permanences sur plusieurs communes environnantes.

A Mirebeau, à la Mairie - 5 rue de l'Industrie.

Les mercredis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les lundis de 14h00 à 17h00.

Les mardis de 9h00 à 12h00.

Sur rendez-vous. 05 49 30 08 75.

Rendez-vous sur notre site web <http://www.mli-poitiers.asso.fr>

Suivez nos actualités sur notre page Facebook 'Mission Locale d'Insertion du Poitou'





6 route de Mazeuil
« Verrines »
86110 CHOUPPES

05 49 60 06 16
Vag86@outlook.fr

POUR VOUS RÉAPPROVISIONNER
VOTRE DÉLÉGUÉE
Mme Aguillon Véronique



Pizza à emporter
cuite au feu de bois
Tél. 06 82 42 78 32

A Saint-Jean-de-Sauves, les jeudis soir.
Sur la place de Mirebeau, les samedis soir.

A partir de 18h30.

LA PAGE DES SERVICES



Premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR propose des services pour toute la famille.

Accompagnement de la personne âgée, accompagnement de la personne handicapée, aide aux familles, ménage, repassage, garde d'enfant à domicile occasionnelle, transport accompagné.

Maison des Services ADMR

12 Avenue du Général de Gaulle
86110 Mirebeau
Tél. : 05 49 59 13 06
info.assomirebeau.fede86@admr.org

Maison des Services ADMR

12 place Frézeau de la Frézelière
86420 Monts sur Guesnes
Tél. : 05 49 22 82 05
info.assomontssurguesnes.fede86@admr.org



Portage de repas: Livraison de repas à domicile. Repas préparés et prêts à être réchauffés, respect des régimes alimentaires, repas élaborés par une diététicienne, engagement flexible, contrat d'une semaine reconductible.

Téléassistance : Vous êtes reliés à une centrale d'écoute 24h/24 et 7j/7.

37 rue du Touffenet, 86000 Poitiers
Tél:05.49.44.59.99 – <http://presenceverteservices.com>

LA RUCHE QUI DIT OUI!

MIREBEAU

Fruits, légumes, fromages,
yaourts, viandes, miel, biscuits,
pains, boissons, bijoux, etc



<https://laruchequiditoui.fr/fr/assemblees/10471>

Les produits sont à prendre les jeudis de 17h à 19h à « La Ruche »
4, rue Maurice Aguilon 86110 Mirebeau.

Contact : Frantz BALLAIS 06.45.04.78.13

Manger mieux

CONSOMMER LOCAL ET EN LIGNE

SARL PELLETIER

Mécanique Automobile toutes marques

- Carrosserie
- Peinture
- Vente de voitures neuves ou occasion

Devis gratuit

1, bis La Butte - 86420 VERRUE

Tél. 06 84 97 57 69 - 05 49 45 67 99
e-mail : pelletierbillon@hotmail.fr



Julien LAMOUCHE

Agent Général
Assurances Particulier - Professionnel
Placement - Retraite
Banque - Crédit

réinventons / notre métier

24 place de la République
86110 MIREBEAU
05 49 50 41 47
agence.lamouche@axa.fr

34 Avenue d'Anjou
86200 LOUDUN
05 49 98 99 56
agence.lamoucheloudun@axa.fr

N° Orias 17002614 / Coordonnées de l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution : 61 rue de Talbou 75009 Paris

M.A.S. Vaonnaise

Vaon - 86 120 LES TROIS MOUTIERS
Tél: 05 49 22 38 28

Rta de Mirebeau - 86 110 CHOUPPES
Tél: 05 49 59 78 63

Motoculture



Vente & réparation

Agriculture



Vente & réparation

Service



mas.vaonnaise@wanadoo.fr - masvaonnaise-ferronnerie.com

CALDOM Services

AVIAtherm

AVIA

N° Vert 0800 777 346

- Fioul Rubis Force+
- Gazole
- Charbon
- Lubrifiants

L'énergie est notre avenir, économisons-la

Route de St Jean de Sauves - BP 13 - 86110 MIREBEAU
Tél. 05 49 50 41 24 - Fax : 05 49 50 56 30

NOUVEAU: granulés de bois et bûches de bois

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) QUEL PROJET DE TERRITOIRE À L'HORIZON 2035 ?

Les orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), deuxième grande étape du SCOT après le diagnostic, ont été débattues en Conseil Syndical du SMASP* le 20 juin dernier. Jusqu'à l'arrêt de projet prévue en février 2019, vous pouvez, à tout moment, vous exprimer sur le projet des élus. Voici quelques éléments clés pour bien comprendre de quoi il s'agit.

> Qu'est-ce que le PADD ?

Le PADD est élaboré en fonction des enjeux déduits du diagnostic présenté en réunions publiques dans chaque intercommunalité en fin d'année 2017. Le PADD est le projet politique partagé par les élus du territoire du SCOT à l'horizon 2035. Il affirme des valeurs et des objectifs pour le développement et l'aménagement du territoire dans les 15 prochaines années, dans les domaines suivants : urbanisme, économie, commerce, habitat, mobilité, environnement, numérique, énergie et climat, paysages, ressources naturelles et biodiversité.

> Quels défis doit-il relever ?

Le PADD du SCOT du Seuil du Poitou doit être le support d'un projet d'aménagement territorial cohérent et solidaire, portant une vision globale et transversale.

Il doit également anticiper les mutations économiques, sociales et environnementales à venir, sinon, le SCOT serait rapidement caduque.

Quelles sont ces mutations ? Tout d'abord, **la transition énergétique et écologique** nécessaire à la lutte contre le changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre et la raréfaction des ressources naturelles. Ensuite, **l'évolution des modes de vie** induites par le vieillissement de la population, la révolution numérique que nous sommes en train de vivre, la mobilité croissante, la hausse de la consommation de services et de loisirs. Enfin, **la mutation de l'emploi** qui combine tertiarisation, relocalisation, délocalisation, perte d'emplois manuels peu qualifiés et émergence de nouveaux emplois, notamment dans la robotique et plus globalement le numérique.

> Pourquoi êtes-vous directement concernés par le PADD ?

Ces défis et enjeux vous concernent directement, et de votre avis sur ces questions dépendront la qualité et la pérennité du SCOT. Il est donc très important, en tant qu'usagers, d'exprimer vos opinions, réflexions et expériences afin d'alimenter les débats. Le processus participatif mis en route dans l'élaboration du SCOT est fondamental pour construire un projet de territoire proche des besoins présents et à venir de tous les habitants.



> À quelles questions le PADD répond-il ?

Comment rendre le territoire plus attractif ?

L'attractivité du Seuil du Poitou dépend de sa capacité à préserver et à renforcer son dynamisme économique. Un enjeu qui passe notamment par la valorisation de sa situation géographique stratégique, le développement des pôles économiques, d'équipements et de services, la promotion du tourisme et le développement de l'activité agricole et agroalimentaire.

Comment réduire les déséquilibres territoriaux ?

La richesse du territoire réside dans la complémentarité entre les espaces urbains, périurbains et ruraux. Pour la préserver, le PADD doit adopter une stratégie non concurrentielle entre ces territoires et trouver un équilibre entre les grands secteurs géographiques qui ont des dynamiques socio-économiques différentes, de façon à réduire les écarts.

Dans ce cadre, l'habitat, les équipements, l'offre commerciale, mais aussi l'accessibilité multimodale (vélo-train-bus-covoiturage, transport à la demande) et numérique (haut et très haut débit) sont des outils au service du développement du territoire et de la réduction des déséquilibres.

Comment créer des villes et des bourgs de qualité ?

Face à l'urbanisation périphérique des villes et des bourgs, les centralités historiques ont vieilli et se sont dégradées. Pour leur redonner une véritable qualité d'usage, le PADD construit une stratégie globale visant à les revitaliser.

Le principal levier est celui de l'intensité urbaine (densité, mixité, multifonctionnalité et interactions) qui va de pair avec la limitation de la consommation foncière encourageant le renouvellement urbain et la reconquête des friches.



Enfin, les orientations du PADD contribueront à requalifier les entrées de villes dégradées, à valoriser la diversité paysagère et à qualifier les limites entre la ville et la campagne, notamment.

Comment valoriser les ressources naturelles ?

Les ressources naturelles jouent un rôle essentiel pour l'attractivité du cadre de vie. Les enjeux de la transition énergétique et écologique ont souligné des besoins de préservation, de valorisation et d'aménagement. Notre dépendance vis-à-vis des énergies carbonées (carburant et gaz), générant une forte émission de gaz à effet de serre, implique de :

- mieux maîtriser les consommations d'énergie,
- développer les énergies renouvelables (notamment l'éolien et le photovoltaïque sur toiture),
- préserver et renforcer la trame verte et bleue,
- réduire les risques naturels (inondations) et technologiques,
- protéger la ressource en eau.

Retrouvez le projet de PADD sur le site www.scot-seuil-du-poitou.fr

Comment vous exprimer ?

- Par mail : monavis@scotsp.fr.
- Sur Facebook : **SCOT du Seuil du Poitou**.
- Lors des **réunions publiques** (les dates et les lieux sont sur Internet).
- Sur Internet : www.scot-seuil-du-poitou.fr (rubrique "Le SCOT et vous/Notre avis nous intéresse")
- Sur les **registres d'expression** (la liste des lieux de mise à disposition est sur Internet).

NOUVEAU : LA VIDÉO DU SCOT EN LIGNE !

Un nouvel outil pour exposer simplement les fondamentaux du SCOT sur : www.scot-seuil-du-poitou.fr





Ils sont atteints de cancers pour certains, ont besoin d'une intervention chirurgicale pour d'autres, ont eu un accident grave ou tout simplement ont donné la vie.
Vous pouvez, oui vous pouvez, leur venir en aide par un geste simple.

Chaque personne en bonne santé peut sauver des vies en donnant une partie d'elle-même sans mettre sa santé en danger. Depuis maintenant plus de 70 ans des gens solidaires contribuent, avec leurs dons, à sauver plus d'un million de personnes par an. Mais seulement 4% d'entre nous font cette démarche. C'est trop peu.

Nous vous attendons toutes et tous à Mirebeau dans la salle des fêtes **le 4 janvier, le 2 mai, le 7 aout et le 5 novembre 2019** à partir de 15h et ce jusqu'à 19h l'équipe de bénévoles sera là pour vous accueillir.

Venez nombreux, les malades ont besoins de vous

Par ailleurs, notre association organise son Assemblée Générale le 17 février 2019 à 10h30 dans la salle des fêtes de Coussay, un banquet clôturera cette amicale réunion, pour inscription au banquet contacter Danielle ROUSSELLE au 06.88.67.85.91

Au nom de l'association des donneurs de sang bénévoles du Mirebalais, je vous présente à toutes et à tous une excellente année 2019

La Présidente Laurence JALLET
06.03.24.02.19

INTERFACES à l'heure numérique

Une borne CAF à Mirebeau

Une borne CAF est accessible en libre service dans les locaux d'Interfaces au 5 rue de l'industrie aux heures d'ouverture de l'association (lundi mardi, mercredi, jeudi de 9h15 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h30).

En cas de difficulté, les formateurs sont là pour vous aider et vous accompagner.



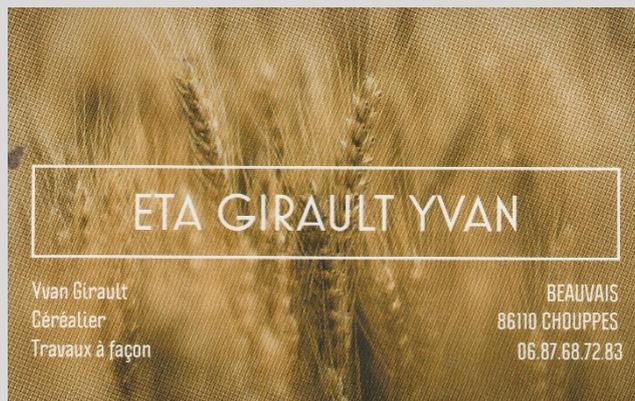
Aide aux services en ligne

De plus en plus de services sont dématérialisés, accessibles uniquement en ligne ; le numérique est devenu indispensable.

Depuis plusieurs mois, avec l'aide de partenaires locaux (Assistants sociaux, Mission Locale, CAF, CCAS, Mobi'Vienne, Communauté de Communes du Haut-Poitou), Interfaces développe plusieurs dispositifs pour vous permettre de résoudre les problèmes que vous rencontrez dans l'utilisation de vos ordinateurs, Smartphones ou tablettes : Scan, création de boîte mail, actualisation Pôle Emploi, carte grise, simulation/demande de RSA ou de prime d'activités... pour toutes ces démarches, un ordinateur et un accompagnement sont mis à disposition.

Gratuit et sur rendez-vous.

N'hésitez pas à nous contacter au **05 49 50 31 26**



L'histoire naît souvent d'un combat personnel et notre association l'illustre bien. Nous familles touchées dans notre chair et au plus profond de notre cœur n'avons pas d'autres solutions que celle de se battre contre ces maladies qui tuent nos enfants.

60 ans après la création de l'Association, nous sommes fiers de nos gros résultats car cette mission que l'on mène, avec force et énergie, porte ses fruits. Grâce au Téléthon, les premières maladies commencent à tomber sous les coups des thérapies innovantes. L'arrivée des premiers traitements pour des maladies considérées incurables, du sang, de la vision, du foie, neuro-dégénératives, mais aussi aux cancers... montre à quel point l'action collective, le refus de la fatalité et l'audace ont le pouvoir de changer la vie. Donc mille mercis à vous, qui unissez vos forces et redoublez d'énergie, de créativité chaque année pour faire que cet événement une véritable fête et rendre notre combat possible !

En 2018, vaincre la maladie devient possible...est possible !



Invités et participants à 11h au Futuroscope



Chouppes 17 h accueil pour tous et verre de l'amitié

A nos côtés depuis 17 ans, vous avez largement aidé les malades, les familles, les chercheurs.

A Chouppes 2018 = 6334,74€, en 17 ans= 103172€. Nord Vienne 2018 44 521,83€, en 17 ans 943 856,83€

Nos actions conjuguées, nos rencontres facilitent le bien vivre ensemble et apportent à celles et ceux qui souffrent un immense espoir de guérison. Aujourd'hui c'est possible.

Merci, à Monsieur le Maire Benoit **PRINCAY**, Conseiller Départemental, aux adjoints, au conseil municipal pour le prêt de la salle, et du verre de l'amitié, aux maires adjoints, conseils municipaux, aux agents des communes pour l'accueil des groupes, les habitants des communes, les Conseillers Départementaux des secteurs, du **Mirebalais, Loudunais, Lencloîtres, Neuillois**, aux Communautés de Communes, du **Haut Poitou** et du **Loudunais**, le **Futuroscope**, les associations.

Merci Groupama, les Surgelés Marie, Auchan Mirebeau et St Genest, Leclerc Loudun, U Loudun et Neuville. Le Crédit Agricole de Mirebeau, l' E .C.F, les garagistes, de Mirebeau, Mirebeau Automobiles, Paquereau, Pelletier de Verrue, Deguil de St Jean de Sauves.

Les restaurants, l'Imprévu de Chouppes, la Promenade de Mirebeau, Tardivon de Villiers, les boulangeries Martin de Mirebeau, Renaud de Neuville, Leturk avec ses melons, Penot de Verrue et ses légumes.

Merci les marcheurs de Amberre, Thurageau, Chouppes, **les cyclos** de Mirebeau, Scorbé, Lencloître, Neuville, Blaslay, Yversay, Loudun, CTP Poitiers, Ingrandes, Naintré, Availles, Thouars, Descartes, St-Julien-l' Ars, Colombier, les responsables de groupes, les vieilles voitures de Loudun avec **Christian**, Les motards de **Chalais, l'Ehpad de Mirebeau**, les personnes à l'accueil, les participants, les bénévoles, les donateurs.

Merci à nos invités : Philippe **CROIZON** et **HANDICAP 2000**, Clara **JUAN** Miss Haut-Poitou **2018**, Diacouba **FADIGA** 1^{er} Dauphine, Johanna **PAIN** 2^{ème} Dauphine, Pascal **DEBIEN** d'Amberre, coupe de France vélo Handisport paracyclisme , Alexis **POUPAULT** Handisport, Guy **LORIOUX**, 2 fois 2^{ème} de la coupe du monde Vélo, Gérard **LE CORRE** motard du tour France, Emmanuelle **MERLOT** Championne de France Vélo, Bertrand **DELAVAUULT** coupes de France Moto balle de Neuville.

Messieurs Henri **COLIN** maire de **LENCLOITRE**, Conseiller Départemental, Joël **DAZAS** président de la Communauté de Communes du Loudunais Maire de Loudun, Daniel **GIRARDEAU** Maire de Mirebeau, **l'EHPAD** de Mirebeau pour l'accueil, **Bernard** sa musique, à Régis **COLIOREC** coordinateur 86 et toute son équipe, à toutes les associations de **Chouppes**. Sandrine **BASTARD** de **Groupama**.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite du TELETHON 2018.

Pour 2019 date retenue le samedi 7 décembre, 18ème édition à Chouppes, 33 ème du TELETHON national

Continuons cette belle aventure humaine pour le bien de tous.

La journée pêche au Rivault Brault le samedi 7 septembre 2019

Tous nos vœux de bonheur et de santé ainsi que pour vos familles.

Le groupe d'organisation de CHOUPPES : Nadège et Marc **BONNIN** et Marie Claude- Paul et Claudette **ROYER**- Francis **GIRAUD** - Bernard **DEGUIL**- Gérard **BOULAIS** - Gérard **LEMONNIER**- Bernard **AGUILLON**- Jean Paul **THOMAS** Bernard **BOURDIER**- Charles **MARCHAND**- Jacky **THIBAUT**- J **VIOLLEAU**- Alain **GENDRAULT**- Pierre **ARCHAMBAULT**, Christophe **ROBERT**- Jérôme **BREQUE**- Didier **ALLONBERT**- Christian **POUPARD**- Sandrine **BASTARD** - Véronique **LUNEAU**- Alain **AGUILLON** Serge **BOURGUIGNON**- Luc **MEUNIER**- Carole **GOUBAULT** - Paul et Claudette **ROYER**- Yvette et Charles **FAUCON**- Huguette et Joël **AGUILLON**



Inauguration de l'aire de jeux



Cérémonie du 14 juillet



Spectacle de Noël de la Choupoise



Finale de la coupe du monde de football



Festivité du 14 juillet



La caravane du sport



Cérémonie du centenaire de l'Armistice de 1918